

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

99^{ème} REUNION

9 NOVEMBRE 2007

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(XCIX)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 99^{ème} réunion, tenue le 9 novembre 2007, a suivi une communication de M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix rouge (CICR), sur les activités du CICR en Afrique.

Le Conseil a exprimé sa gratitude pour les efforts continus et accrus déployés par le CICR en vue d'améliorer la situation des populations qui subissent le contrecoup des conflits armés en Afrique.

Le Conseil a pris note des nombreux défis auxquels fait face le CICR dans l'accomplissement de ses missions humanitaires, en particulier les difficultés qu'il rencontre pour accéder aux zones de conflit. A cet égard, rappelant les principes pertinents du respect des Droits de l'homme, le respect du caractère sacro-saint de la vie humaine ainsi que le respect du Droit humanitaire tels qu'énoncés dans l'Article 4, (alinéa m et o) de l'Acte constitutif de l'UA et l'Article 4 (alinéa c) du Protocole relatif à la création du CPS, le Conseil a appelé les autorités des pays affectés par des conflits de faciliter au CICR l'accès aux civils qui ont besoin d'assistance humanitaire.

Le Conseil a en outre demandé à la Commission, conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte constitutif de l'UA et du Protocole relatif à la création du CPS, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de renforcer les relations avec le CICR dans le domaine de la promotion de la paix et de sécurité sur le continent.

Addis Abéba, le 9 novembre 2007